

Droit de la santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

PARCOURS PROPOSÉS

Master Droit de la santé - Parcours : Santé, travail et protection sociale

Master Droit de la santé - Parcours : Comparative health law

Master Droit de la santé - Parcours : Droit des industries des produits de santé

Master Droit de la santé - Parcours : Médecine, droit et politiques de santé

Master Droit de la santé - Parcours : Activités santé et responsabilités

Présentation

Le Master « Santé, Travail et Protection sociale» (STPS) est une formation de haut niveau, en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) en seconde année (M2). Composée d'un socle de matières juridiques fondamentales en première année, elle présente la particularité d'associer, en seconde année, des **séminaires théoriques et pratiques portant sur tous les aspects du droit de la protection sociale** (parmi lesquels des cours sur les finances et charges sociales, les relations des entreprises avec les organismes de recouvrement – URSSAF -, les relations juridiques des institutions de protection sociale avec les professionnels et établissements de santé, les mécanismes de mise en place des garanties complémentaires santé, retraite et prévoyance, le droit des assurances sociales, le régime juridique des accidents du travail et maladies professionnelles ainsi que le contentieux de la protection sociale) et des **enseignements spécialisés de droit du travail** en relation avec le droit de la protection sociale (notamment le droit de la négociation des conventions

et accords collectifs de travail) **ainsi qu'en droit de la santé** (organisation et financement du système de santé ; responsabilité des acteurs du système de santé ; services de santé au travail / médecine du travail).

Le Master est ouvert aux étudiants juristes, économistes ou gestionnaires ainsi qu'aux personnes souhaitant, dans le cadre de la formation continue, acquérir une spécialisation de haut niveau en droit de la protection sociale (par exemple : avocats ou praticiens de santé).

Les cours sont dispensés par des universitaires, hauts fonctionnaires et praticiens du secteur privé, reconnus pour leurs compétences : avocats spécialisés en droit social, juristes et cadres dirigeants d'organismes de sécurité sociale, d'assurances, de mutuelles et d'institutions de prévoyance, Ehpad, médecins du travail, etc.

Le Master est dirigé par M. Rémi Pellet, professeur à l'université Paris Cité ainsi qu'à Sciences Po Paris. Auteur de plusieurs livres de droit de la protection sociale et de très nombreux articles, le professeur Rémi Pellet a exercé les fonctions de chef du département trésorerie de l'Agence Centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS) et celles de rapporteur à la chambre sociale de la Cour des comptes. Il a été également avocat au barreau de Paris, spécialisé en droit de la protection sociale et de la santé.

OBJECTIFS

Le Master a pour objectif principal de préparer les étudiants aux emplois offerts dans le domaine du droit de la protection sociale et du droit du travail, par les entreprises, les cabinets d'avocats, les organismes de sécurité sociale, les mutuelles, les compagnies d'assurance et les institutions de prévoyance, les établissements de santé publics et privés et les établissements médico-sociaux. Ayant reçu une initiation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

à la recherche en seconde année du Master, les étudiants diplômés peuvent être autorisés à s'inscrire en doctorat.

Volume horaire : 522h maximum en M1 et 404h de cours en M2

COMPÉTENCES VISÉES

Liste des compétences visées sur la fiche du Répertoire National des certifications Professionnelles :

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions

adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

Appui à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

* Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : Non

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Co-responsable du parcours

Rémi Pellet

remi.pellet@u-paris.fr

Contact administratif

01 76 53 44 21

scolarite.master.deg@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation